

Le protocole sanitaire

Protocoles en cours en août 2021 (sous réserve d'évolution)

- Avant l'arrivée de votre enfant, il vous est demandé de prendre sa température. **Aucun enfant ne sera accueilli en cas de fièvre supérieure à 37.8°C.**
- Un lavage des mains rigoureux avec du savon sera demandé à votre enfant à chaque entrée et sortie.
- Les animateurs portent les protections préconisées.
- Les repas et goûters sont pris au restaurant scolaire dans le respect des normes sanitaires et de distanciation.

Aucun parent ne peut entrer dans les bâtiments



1. Aucun rassemblement aux abords et dans l'accueil de loisirs.
2. Port du masque conseillé pour les accompagnants.
3. Il est impératif d'accompagner son enfant jusqu'à sa prise en charge par un animateur.

Tarifs

Tarifs en fonction du quotient familial. Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.

Quotients familiaux	Repas Carnacois	Repas Extérieur	Accueil Péri-scolaire
Inférieur à 559 €	3.52 €	4.42 €	0.85 €
De 560€ à 959 €	3.62 €	4.502€	0.95 €
De 960€ à 1199 €	3.67 €	4.57 €	1.00 €
De 1200 à 1439 €	3.77 €	4.67 €	1.05 €
Supérieur à 1440 €	3.92 €	4.82 €	1.15 €

Tarif du goûter : 0.40 €

Tout repas réservé est facturé.
Toute modification est gratuite jusqu'à 24h à l'avance

Concernant l'Accueil Péri-scolaire :

Le montant facturé pour les élèves utilisant le transport scolaire est d'1 heure plus le goûter.

Le montant facturé de l'accueil du soir n'excèdera pas 2 heures de présence.

Majorations : 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45

Réduction : Moins 10% pour le second enfant et 20% à partir du troisième enfant (ordre de naissance).

Qui fait Quoi ?

► L'inscription à l'école publique Les Korrigans ainsi qu'aux accueils péri-scolaires (matin, midi et soir) s'effectue en mairie auprès du Pôle Education Jeunesse. C'est un guichet unique qui centralise vos inscriptions et facturations pour les activités de vos enfants.



La journée de votre enfant

7h30 à 8h20	● Accueil du matin
8h20 à 12h	Temps scolaire
12h à 13h20	● Pause Méridienne
13h20 à 16h	Temps scolaire
16h à 18h45	● Accueil du soir

► Sur les temps Scolaires

Les élèves sont sous la responsabilité de l'Education Nationale (équipe enseignante et direction de l'école)

● Sur les temps Péri-scolaires

Les enfants sont sous la responsabilité de la Ville de Carnac (élus, directeur et animateurs communaux)



Réservation du Péri-scolaire

A chaque début d'année scolaire : vous complétez la **fiche de renseignements**, valable aussi bien pour l'école que pour les accueils péri-scolaires (matin, midi et soir).

Vous réservez à l'avance les **repas et accueils du matin et soir via le portail famille**. Simple d'accès, vous pourrez inscrire et désinscrire jusqu'à 48h avant, modifier vous-même vos renseignements (changement d'adresse, vaccination de vos enfants...) et accéder à des informations (menus, actualités..).

Vous recevez une **facture mensuelle** après échéance pour toutes les activités municipales, à régler auprès du Trésor Public d'Auray (prélèvement automatique possible ou Payfip...). N'hésitez pas à signaler dans les meilleurs délais toute erreur.



ECOLE LES KORRIGANS
Directrice : Martine FOURNOL
02.97.52.08.26
ec.0560758v@ac-rennes.fr



POLE EDUCATION JEUNESSE
Responsable: Béatrice KERBRAT-NORMAND
02.97.52.08.97
k.leglaunec@carnac.fr

Modalités des Accueils Péri-scolaires

▶ Stationnement et traversée en Sécurité



- Un **policier municipal** est présent aux horaires d'entrée et de sortie scolaire,
- Le stationnement est à prioriser autour de l'ancien restaurant scolaire,
- Il est interdit de se stationner même momentanément devant l'école, le portail d'accès au restaurant scolaire et le parking du dentiste (**pas de dépose minute**).

▶ Accueil du matin et du soir

Un animateur accueille votre enfant entre 7h30 et 8h20 dans la «petite maison». Après l'accueil du matin, les élèves de maternelle sont confiés à leur enseignante dans leur classe. Pour les élèves d'élémentaire, le relais avec les professeurs de l'Education Nationale se fait sur la cour.

Après 16h et jusqu'à 18h45, les animateurs vont chercher les élèves directement dans les classes.



Le goûter est pris au restaurant scolaire. Ce goûter respecte l'équilibre nutritionnel, il se compose de produits laitiers, céréaliers et de fruits. Deux fois par semaine, il est « fait maison ». A 16h30, après le goûter, vous pouvez venir chercher votre enfant dans les lieux d'accueils.



Les **lundis et jeudis**, pour les familles qui le souhaitent, les animateurs organisent un temps de **devoirs**. Toutefois, les parents gardent leur prérogative en terme d'accompagnement du travail scolaire de leur enfant. Les **mardis et vendredis**, des **activités récréatives** sont proposés.

Les élèves inscrits au transport scolaire, organisé par la Région Bretagne, sont accompagnés par les animateurs le matin et le soir. **Afin que votre enfant soit bien pris en charge, il est impératif de vous inscrire préalablement (portail famille).**

▶ Pause méridienne et repas

La pause méridienne est un moment important pour prendre des forces avant les apprentissages scolaires de l'après-midi. De 12h à 13h20, les élèves déjeunent au restaurant scolaire puis se détendent à travers des activités récréatives ou vont directement à la sieste pour les plus jeunes.



Bien manger au Restaurant Scolaire

▶ Equilibre nutritionnel

Dans le respect des recommandations en nutrition, les menus sont établis par le cuisinier et validés par la diététicienne de Convivio, prestataire de la ville de Carnac.

▶ Des produits sains

50% de **Produits Biologiques**, dont le pain et les œufs et une majorité d'approvisionnements issus d'une agriculture locale.

A chaque repas :

- 1 entrée,
- 1 plat constitué d'un apport protéinique, de légumes et d'un féculent,
- 1 fromage à la coupe,
- 1 dessert ou 1 fruit.

1 repas végétarien par semaine



▶ Des repas élaborés sur place

La cuisine du restaurant scolaire est équipée pour travailler les produits frais et de saison. La confection des repas et goûters est réalisé le jour même par le cuisinier.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Pour les enfants atteints de troubles de santé, des adaptations sont étudiées.

Un rendez-vous spécifique est organisé avec la famille, le cuisinier et le responsable des accueils afin de prendre en compte les modalités de prévention et le protocole d'urgence.

Ce PAI est à renouveler chaque année.

▶ Un service à table

Les Atsems et les animateurs servent vos enfants à table. Temps éducatif, ils incitent les plus jeunes à utiliser leur couteau à bout rond et invitent vos enfants à goûter à tout afin de découvrir de nouvelles saveurs.